

## « Aidant »

- D'où vient la légitimité du pouvoir exercé par le tuteur
- Respecter la liberté de la personne handicapée, la protéger sans l'aliéner
- Qui est, qui devient le tuteur familial pour la personne handicapée

# Frères/soeurs et tutelle Professionnels

- Frères/soeurs ont souffert dans l'enfance, ont le droit de vivre leur vie.
- Il ne faut pas mélanger les sentiments et l'argent
- Les parents ne doivent pas imposer cela à leurs enfants
- Le fait de choisir un des enfants, met le trouble dans la fratrie
- Le frère devient un parent/bis dommage.....



Laboratoire PRIS : clinique  
et société  
Scelles Régine  
Professeur des universités  
Scelles@free.fr

# Parents

- Preuve de l'existence d'une bonne famille
- Sécurité pour l'avenir

## Frères et sœurs

- Une raison de vivre en étant utile à quelqu'un
- Poursuivre l'œuvre des parents : Loyauté filiale
- Loyauté fraternelle
- Prendre une place valorisée dans la famille et dans la fratrie
- Faire mieux que les parents

# Personne handicapée

- J'aimerais que ma sœur cesse de se sentir obligée de s'occuper de moi
- Je suis triste car aucun de mes frères et sœurs ne s'occupent plus de moi
- Mon frère est un vrai dictateur pour moi, il prend sa revanche. Dans l'enfance, je dominais la famille, maintenant il me domine.

# Mission du tuteur

- Protéger mais de quoi ??
- Jusqu' où lui laisser prendre des risques
- Qui décide ce qui est bon pour elle

« Je veux, je choisis, ....un  
enjeu pour la personne déficiente  
intellectuelle. »

## Réalité de la dépendance et autonomie psychique

- Être et rester dépendant de l'autre mais faire reconnaître son droit à choisir, à penser, à avoir une position active, « valable » dans les décisions prises et plus généralement dans le quotidien de la vie dans toutes ses dimensions

# Se représenter ce que l'autre vit

- Processus d'interprétation :
  - soutien à la vie psychique
  - aliénation ou à la négation de toute vie psychique
- Je ne sais rien de lui/je sais tout de lui



## Imaginer et devenir

- Accompagner la PH dans les deuils à faire sans trop de culpabilité pour elle et pour soi
- Ne pas entraver la possibilité de la personne handicapée à prendre des risques
- Ne pas entraver la possibilité de la personne handicapée à trouver des objets d'amour et d'investissement « non familiaux » et « non institutionnels »



Laboratoire PRIS : clinique  
et société  
Scelles Régine  
Professeur des universités  
Scelles@free.fr

Ce que je sens, seul moi le sait....

## L'inaliénable intimité du sujet

- La question de l'intimité
- Se laisser aller à sentir ses propres émotions pour interpréter celles perçues chez l'autre

## Ce que la personne handicapée souhaite, rêve, seule, elle peut le dire

- Différencier l'effet des difficultés « pour soi », « sur soi » ; celui sur les « autres » et sur la personne handicapée
- Parler de ce qui « se voit » « se sait » « se vit » de la pathologie dès l'enfance **avec la personne handicapée** est le meilleur moyen pour que la déficience entrave le moins possible son devenir .